

Conseil communal de Lausanne

Initiative : postulat

Titre : Mise en place d'un système citoyen de signalement des irrégularités de la chaussée, du domaine public et des déprédations à Lausanne

Initiant-e(-s) : Paulraj KANTHIA

Lausanne connaît plusieurs incidents révélant que certaines atteintes à l'espace public ne sont pas signalées assez vite. Ce postulat propose de créer un outil citoyen simple (téléphone, application ou plateforme web) permettant de rapporter immédiatement irrégularités, dangers et déprédations. L'objectif est d'améliorer la réactivité des services municipaux, de renforcer la sécurité et de préserver la qualité des espaces publics. Le système inclurait une coordination interservices et un retour d'information aux habitantes et habitants.

La qualité et la sécurité de l'espace public constituent un enjeu essentiel pour les habitantes et habitants de Lausanne. Or, ces derniers mois, plusieurs situations ont rappelé que certains défauts ou aménagements problématiques ne sont pas toujours détectés ou signalés suffisamment tôt. Que ce soit une signalisation posée en pleine chaussée, dont la configuration inattendue a surpris les riverains¹ ou encore les difficultés relevées dans le quartier de Rumine, où des changements de signalisation ont suscité l'inquiétude de parents d'élèves², ces épisodes illustrent un même constat : lorsqu'une anomalie n'est pas rapportée immédiatement, le risque pour la sécurité publique augmente.

Dans une ville en transformation constante, marquée par une multiplication des chantiers, des réaménagements urbains et une fréquentation croissante de l'espace public, il devient nécessaire de renforcer les outils permettant un repérage rapide et efficace des irrégularités. Les Lausannoises et Lausannois souhaitent pouvoir alerter la Municipalité dès qu'un danger apparaît, sans devoir multiplier les démarches ni chercher le bon interlocuteur.

Ce postulat propose la mise en place d'un outil citoyen simple, accessible et réactif, permettant de signaler en temps réel toute anomalie constatée sur le domaine public. Inspiré du dispositif déjà accepté concernant la gestion des déchets, cet outil pourrait prendre la forme :

- d'un numéro de téléphone dédié,
- d'une application mobile,
- ou d'une plateforme web géolocalisée.

Il aurait pour vocation de faciliter la déclaration :

¹ <https://www.20min.ch/fr/story/lausanne-un-panneau-au-milieu-de-la-chaussee-c-est-dangereux-et-absurde-103241908>

² <https://lausannecites.ch/articles/une-petition-veut-redonner-des-droits-aux-pietons-de-rumine>

Conseil communal de Lausanne

1. Des irrégularités de la chaussée
(nids-de-poule, marquages effacés, signalisation erronée ou dangereuse, obstacles inattendus, etc.)
2. Des problèmes dans les zones piétonnes et espaces publics
(mobilier endommagé, glissades, éclairage défectueux, végétation entravant la visibilité, etc.)
3. Des déprédations
(vandalisme, graffitis, dégradations ciblant des infrastructures, atteintes au mobilier sensible, etc.)

Un tel dispositif renforcerait la sécurité, améliorerait la réactivité des services municipaux — voirie, mobilité, espaces verts, police du commerce, sécurité urbaine — et contribuerait à préserver la qualité de vie dans notre ville.

Conclusions :

Le présent postulat invite la Municipalité à étudier l'opportunité de

1. De mettre en place un outil de signalement citoyen — téléphone, application ou plateforme en ligne — permettant un repérage immédiat et géolocalisé des atteintes au domaine public ainsi que des déprédations constatées.
 2. De garantir une réponse rapide et coordonnée des services municipaux concernés afin d'assurer une remise en état dans les meilleurs délais.
 3. D'intégrer un retour d'information aux citoyennes et citoyens, afin de valoriser leur engagement et leur participation active à la sécurité et à l'entretien de Lausanne.
-

Lausanne, le 2 juin 2026



M. Paulraj KANTHIA

Signataire(s) :

l'initiant-e propose au Conseil de renvoyer ce postulat :

Choisissez un élément.